

Conférence-débat

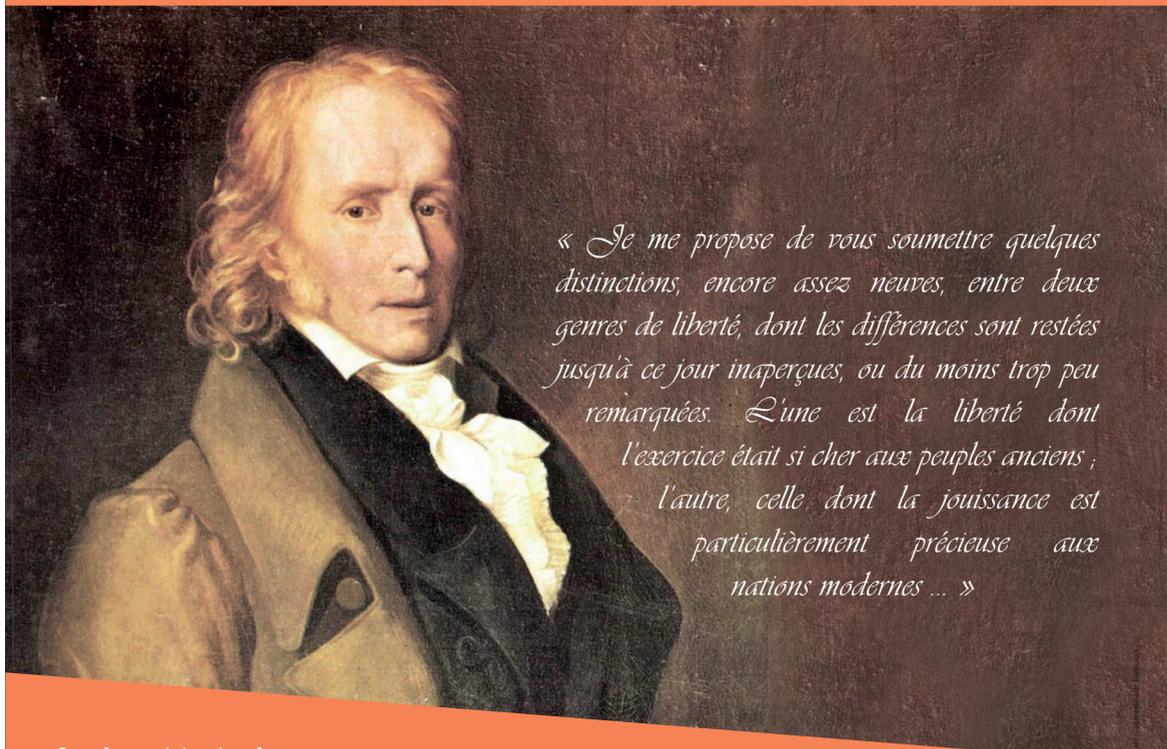
1819-2019 Bicentenaire du discours de

Benjamin Constant

*De la liberté des Anciens comparée
à celle des Modernes*

mercredi 27 mars 2019 - 17 h à 19h30

amphi Jacques Ellul - Pôle juridique et judiciaire - 35 place Pey-Berland - Bordeaux
entrée libre



« Je me propose de vous soumettre quelques distinctions, encore assez neuves, entre deux genres de liberté, dont les différences sont restées jusqu'à ce jour inaperçues, ou du moins trop peu remarquées. L'une est la liberté dont l'exercice était si cher aux peuples anciens ; l'autre, celle dont la jouissance est particulièrement précieuse aux nations modernes ... »

Avec la participation de :

Benoît Frydman, professeur à la Faculté de Droit de l'Université Libre de Bruxelles

Nader Hakim, professeur d'histoire du droit à l'université de Bordeaux

Frédérique Rueda, professeur de droit public à l'université de Bordeaux

Charles-Édouard Sénac, professeur de droit public à l'université de Bordeaux

CERCCLÉ
Centre d'études et de recherches comparatives
sur les constitutions, les libertés et l'État

université
de BORDEAUX

1819-2019

Conférence-débat à l'occasion du bicentenaire du discours de Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes* (Athénée royal de Paris, 1819).

Mercredi 27 mars 2019 - 17h à 19h30

Amphi Jacques Ellul

Pôle juridique et judiciaire - 35 place Pey-Berland, Bordeaux

Entrée libre

Programme

17h00

« **Propos introductifs : un classique de la culture juridique** »

Charles-Édouard Sénac, professeur de droit public à l'université de Bordeaux

17h25

« **Les trois piliers de la liberté des Modernes** »

Benoît Frydman, professeur à l'Université Libre de Bruxelles - Centre Perelman de Philosophie du Droit

17h50

« **Le citoyen, entre démocratie et libéralisme** »

Frédérique Rueda, professeur de droit public à l'université de Bordeaux

18h15

« **Et la liberté postmoderne ?** »

Nader Hakim, professeur d'histoire du droit à l'université de Bordeaux

18h40 - 19h30 Discussion

Organisation : Charles-Édouard Sénac, Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État (CERCCLE - EA 7436)